

5681  
—  
124

Département

—  
tableau attribué à Van Dyck  
"St<sup>e</sup> Cécile"

Bruxelles, le 25 novembre 1926.

Monsieur le Directeur,

*photo remise à la  
bibliothèque*

Suite à votre lettre n° 32737/100 en date du 29 octobre dernier, j'ai l'honneur de vous faire savoir que la Commission directrice et administrative ( section d'art ancien ) a, sur le vu de la photographie communiquée, émis un avis défavorable à l'entrée dans les collections de l'Etat d'un tableau attribué à Van Dyck " Ste Cécile " proposé à votre Département.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur Lambotte

Directeur à l'Administration des Beaux-Arts

Boulevard de Waterloo, 161

Bruxelles.

MINISTÈRE  
DES  
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION  
DES  
BEAUX-ARTS, DES LETTRES  
ET DES  
BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

DIRECTION :

N<sup>o</sup> 32737/100

1 ANNEXE  
*jointe*

Bruxelles, le 29 Octobre 1926.  
16, Boulevard de Waterloo.

*M. Braucher*

Monsieur le Conservateur en chef,

J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'un tableau de Van Dyck (Ste. Cécile) est à vendre pour Frs. 500.000. Il se trouve, 4 rue Lannoy, où l'on est prié de s'adresser après 5½ heures.

Je vous saurais gré de bien vouloir demander l'avis de la commission à ce sujet.

Pour le Ministre:

Le Directeur délégué.

*P. Van der Stuyvenberghe*

PS. Vous trouverez ci-joint une photographie de l'oeuvre en question,

Monsieur le Conservateur en chef  
du Musée royal des Beaux-Arts.  
Bruxelles